

**Le 11 mai, protégeons nos vies et celles de nos familles
Exerçons notre droit de retrait et de grève !**

Le 20 avril, le Conseil Scientifique a donné l'avis suivant :

« Le risque de transmission est important dans les lieux de regroupement massif que sont les écoles ou les universités, avec des mesures barrières particulièrement difficiles à mettre dans les écoles ou les universités, avec des mesures barrières particulièrement difficiles à mettre en œuvre chez les plus jeunes.

En conséquence le Conseil Scientifique propose de maintenir fermés crèches, écoles, collèges et universités jusqu'en septembre. »

Mais Macron 1^{er} a décidé de rouvrir les écoles en mai, sans tenir compte du Conseil Scientifique censé le conseiller dans la prise de décision. Ainsi à partir du 11 mai les enfants vont se retrouver à jouer dans les cours de récréation, bien sûr sans se toucher ! Et pourquoi les lycées n'ouvrent pas avant le 2 juin ? Y a-t-il plus de risques dans un lycée que dans une école primaire ? Non, bien sûr, les écoles sont juste transformées en garderie du MEDEF.

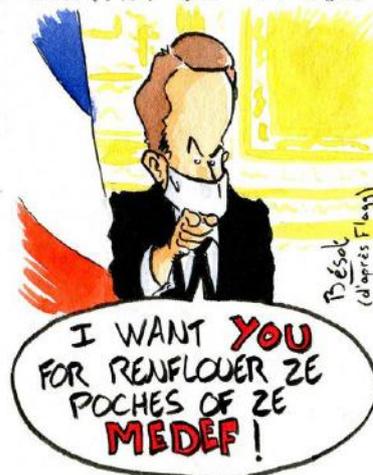
Par ailleurs les masques ne sont toujours pas obligatoires partout, notamment dans les entreprises. Les masques FFP2, les plus protecteurs ne sont pas la priorité du gouvernement pour la protection des travailleurs.

Les tests, non plus, ne sont pas généralisés, pourtant la seule méthode pour pouvoir isoler les contaminés.

A cause de cela, une 2^{ème} vague de l'épidémie menace comme dans des régions de Chine, du Japon, de Singapour, et même en Allemagne où le nombre d'admissions dans les hôpitaux augmente à nouveau après un déconfinement partiel.

Le personnel hospitalier est toujours fortement mobilisé contre le virus dans plusieurs hôpitaux, une 2^{ème} vague de pandémie risque de faire exploser l'hôpital.

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES
À PARTIR DU 11 MAI



L'objectif de la réouverture des écoles est de permettre aux entreprises de réaliser leur profit, même si cela met en danger notre santé, nos vies.

Car pendant que Macron, Philippe, Blanquer et Pénicaud nous jouent leur sketch, leur politique pro-patronale se porte à merveille. Comme prévu, l'annonce du 11 mai a sonné la reprise générale.

Et des milliards sont distribués aux actionnaires, par exemple 7 milliards à Air France !

Réagissez, contactez-nous, exprimez-vous : <http://apave.reference-syndicale.fr/>

Ecrivez-nous : cgt@apave.com

Florian PLANTADE 06 18 59 22 12 DS Parisienne	Jérémie COUTANT 06 45 51 69 35 DSC Sup Nord Ouest	Stéphane WENDLING 06 46 66 74 31 DS Alsacienne	José FERREIRA 06 72 73 61 02 SG CGT des APAVE	Laurent DANDRES 06.22.90.64.88 DSC UES	Frédéric JOUANOLOU 06 20 42 86 88 DSC Sudeurope	Philippe VENEL 06 07 85 84 01 DS PRORAD
---	---	--	---	--	---	---

Dans les transports, les usagers se retrouvent parfois déjà les uns contre les autres sans possibilité réelle d'empêcher les contaminations. Après le 11 mai ce sera bien pire et on ne voit pas comment maintenir un remplissage de moitié, avec des usagers qui accèdent aux bus et métros à chaque station.

Nous ne sommes pas de la chair à profit.

Le virus peut se propager dans les bars, les restaurants, les cinémas, les salles de spectacles, ..., mais pas dans les écoles ni dans les usines ?

Si les lieux publics ne peuvent pas rouvrir, que les écoles et les entreprises restent aussi fermées.

Partout sur les lieux de travail et dans les quartiers, il nous faut construire un monde d'après, bien meilleur que celui dans lequel le capital nous enferme, débarrassé de ceux qui nous exploitent pour augmenter leurs profits et de leurs serviteurs politiques.

Ne pas oublier que ce 1er mai sera plus que jamais la journée internationale de luttes des travailleuses et travailleurs.

Revendications de la CGT des Apave's :

- Maintien du volontariat pour les interventions pendant la période d'activité partielle.
- Fourniture de tous les EPI nécessaires (Gants, Gel, Masque adapté, etc.)
- Aménagement des conditions de travail (bouteilles d'eau, pauses fréquentes, etc.).
- Maintien de tous les salaires à 100%
- Versement d'une indemnité compensatrice de télétravail de 50€ par mois (barème URSSAF)
- Restitution des CP posés au mois d'avril, avec la liberté de les poser au mois de mai et report après le 1 juin si impossibilité
- Restitution des RTT indûment imposés et arrêt de l'application des notes Apave sur les RTT
- Remboursement du loyer mensuel du véhicule Apave pour les mois de mars et avril
- Augmentation générale de 3% avec un talon de 150 € dans le cadre des NAO



A partir du 11 mai, la CGT des Apave's vous appelle à exercer votre droit de retrait et de grève autant que nécessaire pour assurer votre santé !

Réagissez, contactez-nous, exprimez-vous : <http://apave.reference-syndicale.fr/>

Ecrivez-nous : cgt@apave.com

Florian PLANTADE 06 18 59 22 12 DS Parisienne	Jérémy COUTANT 06 45 51 69 35 DSC Sup Nord Ouest	Stéphane WENDLING 06 46 66 74 31 DS Alsacienne	José FERREIRA 06 72 73 61 02 SG CGT des APAVE	Laurent DANDRES 06.22.90.64.88 DSC UES	Frédéric JOUANOLOU 06 20 42 86 88 DSC Sudeurope	Philippe VENEL 06 07 85 84 01 DS PRORAD
---	--	--	---	--	---	---